

LE CANARD

MONTRÉAL, 28 FEVRIER 1870.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

(Dépêches spéciales au CANARD)

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

Lecture est faite d'une requête de MM. Onulph Pelletier et de plusieurs habitants du comté de l'Assomption, demandant que dans le cas où le chemin de fer du Nord serait soudé au Pacifique, que la ligne entre l'Épiphanie et Montréal soit changée de manière à la faire passer près de chez Bougie et La-jeunesse, où les trains feront un arrêt de 40 minutes pour des rafraichissements.

Référée à M. Cavallo, entrepreneur des rafraichissements parlementaires.

L'Hon. M. MacKENZIE propose qu'il soit présentée une adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général lui demandant de transmettre à la Chambre copie de tous les documents concernant les écoles militaires de la Puissance, ainsi qu'un état contenant les noms de tous ceux qui ont reçu des certificats de première et de seconde classe, la quantité de sang répandue pour la patrie et le coût des guerres entreprises par le département depuis la fondation des écoles militaires en 1864.

L'Hon. M. LAURIER demande au maître-général des postes s'il a l'intention de placer encore quelques membres de sa famille dans les bureaux de son département.

L'Hon. M. LANGEVIN répond : Non. Il reste encore mon frère Noë, mais je ne songe pas à le caser. Du reste, la Chambre ne doit pas ignorer les liens de consanguinité qui attachent ma famille à celle du lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Ce dernier, qui est mon cousin, a donné des places à tous les membres de sa famille, qui est aussi la mienne, de sorte que pour moi le népotisme est devenue une chose impraticable.

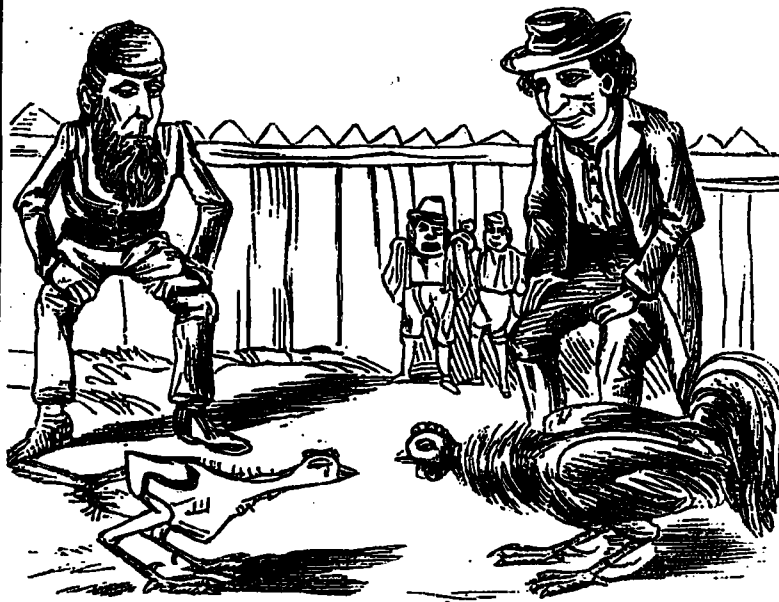
M. MOUSSEAU donne avis qu'à la prochaine séance, il présentera un bill amendant la loi des élections, afin de permettre aux députés nouvellement élus de prendre leur siège sur un certificat télégraphié par l'officier-rapporteur.

L'Hon. M. BABY donne avis qu'à la prochaine séance il proposera une motion pour passer Letellier au "bob".

L'Hon. M. MacKENZIE dit que cet avis de motion n'est pas dans l'ordre.

L'Hon. SIR JOHN. A. MacDONALD dit que la motion devra paraître dans les ordres du jour, mais il espère que la majorité de la Chambre ne se montrera pas assez "habitant" pour faire des bêtises au lieutenant-gouverneur de Québec.

La Chambre s'ajourne.



LES COCASSIERS A OTTAWA.

Johnny et Mac font battre leurs coqs. Pas de chance pour le "rooster" de Mac.

Votez de bonne heure pour M. Louis Allard, le candidat de l'économie.

La mort d'un chien.

LÉGENDE.

Un chien mourut. Ce fut un grand malheur. Ce chien appartenait à un poète. Les chiens qui ont le malheur d'appartenir à des poètes ne vivent pas bien et ne meurent jamais gras. Celui-ci fut donné à un poète par un autre poète : il tombait, comme on dit, de fièvre en chaud mal ; en d'autres termes, chez son nouveau maître, comme chez l'ancien, le pauvre animal ne trouva que des plats vides. Les chiens ont, dans leur intelligence et dans leur estomac, un instinct très prononcé de logique. Leur grand défaut est de ne pas connaître les poètes. Le héros de cette légende, mû par des crampes d'estomac et par les sentiments d'une vieille affection, retourna chez le premier poète et mourut d'inanition aux pieds de son ancien maître.

Ce fut un grand malheur. Ce triste événement ne pouvait passer inaperçu, puisque deux poètes s'y trouvaient intéressés. On invoqua l'ombre de ce chien, qui s'appelait GRIMM. On écrivit une pièce de vers dont quelqu'un fit la préface, sans trembler, et la tartine parut dans le défunt "National," alors à ses derniers moments. Des malins disent même qu'en ingurgitant cette tartine, le "National" a hâté son dernier jour. Tout devait être lugubre dans cette légende réaliste.

Epilogue plus triste encore : deux ou trois jours avant la mort du chien GRIMM, un des poètes éplorés avait vendu son chien Jack pour une traite de 50 cts. Il avait eu soif pendant que GRIMM mourait de faim.

Les poètes et leurs chiens sont bien malheureux !

Telle est la légende ; elle n'est pas bien vieille, puisqu'elle ne date que de huit jours à peine. Mais elle passera à la postérité, comme plusieurs autres écrits du "Canard." En attendant, le "Canard," qui doit la vérité à ses lecteurs, gens aimables entre tous, mais devenus terriblement curieux, par l'habitude qu'ils ont prise d'avoir toujours la primeur de toutes les nouvelles dans notre journal, le "Canard" tient à expliquer cette légende en deux mots, pour les gens qui passeront à la postérité et pour ceux qui n'y arriveront jamais.

D'abord, les "poètes" dont il est parlé ne sont pas des "poètes" ; ce sont des "faiseux d'vers" qui aiment à en prendre. Quand ils en ont pris un peu, ils en font beaucoup, et ces vers sont lus dans un petit cénacle qui s'appelle : "La société d'admiration individuelle et mutuelle." Cette société fut fondée, à Québec, par l'Hon. Sénateur Fabre, qui en est encore le président honoraire. Elle a une succursale, à Montréal, dont le président est M. Ernest Tremblay, et qui compte parmi ses membres les plus actifs MM. Charles Ouimet, XX-magistrat de district, et Arthur Globensky, futur magistrat de district également, quand M. Joly va rétablir cette charge pour satisfaire aux nombreuses demandes de ses amis. Ça se fera, dit-on, à la veille de l'élection de St. Hyacinthe. Or, pour en finir, c'est M. Charles Ouimet qui, possédait les deux chiens, GRIMM et JACK, et qui a trafiqué de l'innocence affectueuse de ces deux pauvres bêtes. C'est M. A. Globensky, dont la plume traça l'"Ode à Grimm," (Lauda Grimm), et M. Ernest Tremblay, qui turluta, dans le défunt "National," que cette ode était de la plus belle eau. De notre véridique histoire, telle est la fin.

Votez de bonne heure pour M. Louis Allard, le candidat de l'économie.

Encore un mot sur Domme.

Le "Canard" a éprouvé une extrême satisfaction en apprenant que Dom. Boudrias voulait bien enfin occuper une place dans le Conseil de Ville. On s'est souvent plaint que les Canadiens-français étaient mal représentés au Conseil. Mais les choses vont changer du moment que ce monsieur y sera, car enfin il a toutes les qualités requises pour faire un bon échevin, ou bien il est inutile d'avoir du ventre. Il est aussi très fort sur le droit romain, ayant étudié le notariat une quinzaine d'années, et toute mesure qui lui sera confiée sera sûre de succès, car là où les arguments solides feront défaut, ses manières agréables et le charme de sa parole éblouiront toujours ses auditeurs, et la mesure passera d'ambliée. Mais où M. B. excellera surtout, c'est dans l'économie des finances de la ville.

Il est bien possible que les millions lui passent sous le nez sans qu'il s'en aperçoive, mais les gros sous, jamais ; il se ferait plutôt mettre en morceaux que de lâcher prise. Du reste, voici un fait qui prouvera amplement à nos lecteurs que nous n'avons rien de trop.

C'était en 18... il y avait séance extraordinaire à la société St. Joseph de Montréal, les membres et les invités s'étaient rendu en foule. Et vraiment cet empressément s'expliquait, car M. Boudrias était l'orateur de la soirée, et le sujet à traiter était digne de l'orateur. Dans une séance précédente, un membre illettré avait fait une faute de grammaire en s'adressant au fauteuil, et la présente lecture avait pour sujet la conjugaison des verbes. Donc, notre homme était bien dans son sujet ; aussi, était-il arrivé avec fracas au milieu d'une péroraison qui promettait des trésors de rhétorique, et surtout de grammaire ; tous les yeux étaient attachés sur lui, et chacun était haletant dans la crainte de perdre une seule des paroles grammaticales qui sortaient comme une musique de bombarde de la bouche de l'orateur.

Le malheureux qui avait fait la grosse faute de grammaire la semaine précédente était confondu et se disposait déjà à se dérober aux regards de quelques membres qui s'acharnaient à le regarder avec persistance, mais ici il se passa quelque chose d'extraordinaire.

Le savant conférencier fut pris comme de vertige ; ses yeux s'attachaient obstinément à un point fixe ; les paroles, devenues incohérentes, s'affaiblissaient sensiblement dans sa bouche et s'éteignirent tout à fait en moins de cinq secondes. Il était là comme pétrifié sur ses jambes en parenthèses, et un moment l'assistance put croire que g'en était fait d'une existence si chère à la nation. Un ami intime, celui qui porte son parapluie le jour des grandes processions, s'approcha de lui pour lui prodiguer des soins, mais c'était inutile, et une autre surprise était réservée à l'auditoire. Prompt comme l'éclair, Boudrias s'élança